

Communiqué de presse

BUDGET PROVINCIAL 2009-2010 - PLUS D'ARGENT POUR L'ENVIRONNEMENT : LE QUÉBEC À L'AVANT-GARDE DES ÉCONOMIES DURABLES MODERNES

Québec, le 19 mars 2009 - La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, se réjouit de l'augmentation budgétaire consentie à son ministère par sa collègue ministre des Finances, M^{me} Jérôme Forget. Par le seul exercice budgétaire 2009-2010, les crédits du Ministère augmentent de 8,7 % (235,6 M\$).

« Cette hausse significative traduit bien la volonté du gouvernement de mettre au coeur de ses actions la protection de l'environnement et le développement durable. La crise économique actuelle appelle des changements qui devront nécessairement prendre en compte l'environnement. Le Québec doit être à l'avant-scène des nouvelles économies axées sur le développement durable. Plus que jamais, l'économie et l'environnement sont liés », a déclaré la ministre Beauchamp.

Faire face aux changements climatiques

En matière de lutte contre les changements climatiques, le Québec fait figure de proue, et son plan d'action sur les changements climatiques a été maintes fois cité comme l'un des meilleurs en Amérique du Nord. Le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour réduire ses émissions de GES et tirer profit des occasions d'affaires que représente le développement d'une nouvelle filière de technologies vertes.

Le développement d'une nouvelle filière de technologies vertes au Québec

Parmi les technologies d'avenir, Québec mise notamment sur la biométhanisation. Ce procédé permet de réduire les émissions de GES provenant de la décomposition des déchets domestiques dans les lieux d'enfouissement et de produire du biogaz qui pourra servir au chauffage des bâtiments ou encore à la production de biocarburant pour notamment alimenter les véhicules. Le gouvernement instaurera un programme d'infrastructures, en partenariat avec le milieu municipal et avec la participation souhaitée du gouvernement fédéral, pour financer ces équipements. Des investissements de 500 M\$ seront nécessaires pour permettre au Québec de franchir une nouvelle étape dans le traitement des

matières résiduelles organiques.

Des incitatifs fiscaux pour les véhicules automobiles à faible consommation

Québec annonce également un nouveau crédit d'impôt à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf écoénergétique, effectif depuis janvier 2009. Ce crédit d'impôt est essentiellement axé sur la performance énergétique des véhicules et se réfère à la norme californienne, la référence la plus élevée en Amérique du Nord. Le montant du crédit d'impôt sera fonction des émissions de GES que produit le véhicule.

La sécurité des grands barrages gouvernementaux face aux défis climatiques

Parce que les barrages permettent de régulariser les débits d'eau des bassins versants, ils jouent un rôle important dans le développement régional, notamment au niveau du récréotourisme. Ils sont également essentiels à notre sécurité. En effet, dans le contexte des changements climatiques, la fréquence, l'intensité et la durée des précipitations se sont accrues et il importe d'accélérer la réalisation de certains travaux déjà prévus et d'assurer la consolidation de nos acquis. C'est pourquoi 89 M\$ additionnels y seront injectés, d'ici 2015.

Poursuivre le développement durable du Québec

L'augmentation des budgets du Ministère permet de consolider les actions entreprises, mais aussi de poursuivre sur la lancée qui positionne le Québec comme un leader du développement durable en Amérique du Nord.

L'expansion des parcs nationaux dans le sud du Québec

Pour le gouvernement, les parcs, en plus de contribuer à préserver le patrimoine naturel du Québec, représentent une composante importante de l'offre de produits touristiques pour les régions et constituent un levier important de développement économique. Quelque 50 M\$ sur cinq ans seront investis pour la création et l'agrandissement de parcs nationaux dans le Québec méridional. Ces investissements permettront, d'une part, de maintenir ou de créer des emplois directs et indirects, dont la plupart sont situés en région et, d'autre part, de contribuer à l'accroissement de l'offre et de la demande de biens et services locaux.

Le développement du Nord québécois

Au cours des deux prochaines années, 1,2 M\$ seront investis pour la création de nouvelles aires protégées au nord du 49^e parallèle. Le gouvernement vise ainsi à favoriser la protection de 12 % des milieux naturels situés dans le Québec nordique.

La conciliation des missions de conservation et de développement touristique

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs consacrera un budget de 3,35 M\$ au cours des trois prochaines années pour relocaliser les sentiers de motoneige à l'extérieur des parcs des Monts-Valin et du Mont-Tremblant. Cette mesure permettra d'assurer la préservation de l'intégrité écologique des parcs sans compromettre l'essor de l'industrie touristique régionale.

Des interventions environnementales toujours aussi rigoureuses et performantes

La volonté des gouvernements de relancer rapidement l'économie ne peut se faire au détriment du respect de l'environnement. L'ajout de 46 personnes à l'effectif du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs démontre clairement l'engagement du gouvernement du Québec à cet égard.

« Je me réjouis de ces nouveaux investissements qui favoriseront à la fois notre potentiel économique, la protection de l'environnement et l'amélioration de notre qualité de vie. Les nombreux projets d'infrastructures à venir vont pouvoir se réaliser avec rigueur et performance. Au Québec, nous savons allier économie et environnement », a conclu la ministre.

- 30 -

SOURCE :

Dave Leclerc
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=1465>

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991